

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

AVIS est, par la présente, donné :

QU'une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de Verdun sera tenue le **lundi 1^{er} décembre 2025, à 19 h 30** à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement située au 4555, rue de Verdun, local 205.

Les affaires suivantes seront soumises à cette séance :

- Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - *Règlement modifiant le règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés*. (1250102009);
- Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - *Règlement sur la taxe relative aux services (exercice financier 2026)*. (1258286007);
- Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement - *Règlement sur les tarifs (exercice financier 2026)*. (1250102008);
- Approuver la structure organisationnelle dans le cadre du processus budgétaire de 2026 et adopter le nouvel organigramme de l'arrondissement de Verdun. (1250013001).

Conformément à l'article 53 du *Règlement sur la régie interne du conseil d'arrondissement* (RCA21 210008), une personne peut transmettre par écrit une question au conseil au cours de la période débutant à 12 h le quatrième jour précédant celui de la séance et se terminant à 10 h le jour de la séance. Pour ce faire, elle doit utiliser le formulaire prévu à cette fin sur le site Internet de l'arrondissement et remplir tous les champs obligatoires.

Donné à Verdun, le 20 novembre 2025.

Stephanie Zhao Liu
Secrétaire d'arrondissement